



Chers verdimornais,

Notre commune a été endeuillée par le décès de notre maire, Marcel Maurice, le 4 mars dernier. Depuis cette douloureuse disparition, l'équipe municipale s'attache à honorer sa mémoire et faire fructifier son héritage en poursuivant les engagements pris auprès de vous.

Cette fidélité me conduit, aujourd'hui, à vous annoncer : d'une part, l'édition du bilan de la mandature 2008-2013 en août - ce document fera le point sur les 6 années écoulées - ; d'autre part, le retour de votre bulletin municipal, Le Verdimornais.

Après une longue période d'absence, il vous revient sous une nouvelle formule qui se veut plus attractive et plus lisible. Il sera désormais distribué dans vos boîtes aux lettres, dans le mois suivant chaque trimestre : en juillet, octobre, janvier et avril.

Par ce biais, votre municipalité communiquera davantage sur ses projets, ses décisions, ses actions... Elle explicitera certains textes de lois afin d'éclairer ses choix politiques. De même, le Verdimornais se fera l'écho de l'actualité de la commune. Il consacrera une part importante au tissu associatif local, reflet du dynamisme de notre commune. Comme dans les numéros précédents, des personnalités de la commune seront mises à l'honneur. Une rubrique intitulée « La parole à... » offrira un espace à ceux qui désirent s'exprimer publiquement sur des sujets importants à leurs yeux, dans le respect de tout un chacun.

Notre souhait : renforcer le lien entre le conseil municipal et vous dans l'espoir qu'au fil des numéros, ce journal devienne le vôtre.

Dans ce numéro, vous découvrirez les orientations du budget 2013. Un article évoque le voyage des Colibris partis dans l'hexagone nous représenter. Un reportage est consacré à la belle fête de fin d'année de la crèche. Vous retrouverez Charles-Alfred MARCELLIN et un hommage d'André ZÉBO à notre défunt maire.

Je remercie toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au lancement du nouveau Verdimornais.

Je vous souhaite une très bonne lecture à tous !

**Votre maire,
Lucien SALIBER**

Directeur de publication : Lucien SALIBER
Crédits photos : Itawi eurl, Muriel ERDUAL, Miguel SAINTE-ROSE-MERIL

Rédaction, conception, réalisation : Agence Waouh
Comité de rédaction : J-C BOULANGÉ
Emmanuel SALIBER, Karine SALIBER,
Yves SOCHAND
Tirage : 900 exemplaires
Diffusion gratuite
Impression : Imprimerie de Didier



> Budget 2013 : priorité aux gros travaux

4 948 089,37 d'euros, c'est le montant du budget 2013 voté le 13 avril dernier par le conseil municipal. Il bénéficie de l'excédent budgétaire (1 658 318,60 €) de l'année précédente. En baisse de 12 % par rapport à 2012, il tient compte des diminutions des dotations annoncées par le gouvernement. Il témoigne surtout d'une gestion rigoureuse des deniers publics par vos représentants.

En termes d'investissement (1 125 465,21 €), la priorité est donnée à d'importants travaux estimés à 950 786,97 € environ avec une participation de la commune s'élevant à de 152 962,58 € soit 16 %. Désenclavement des quartiers, aménagements des routes, constructions de murs de soutènement...constitueront l'essentiel des chantiers programmés cette année.

Concernant le budget de fonctionnement des services communaux (3 822 624,16 €), nous maîtrisons l'évolution des charges du personnel communal (2 216 000€) tout en participant activement à la résorption du chômage dans notre commune par l'embauche des Contrats Uniques d'Insertion. Poursuivant une politique de solidarité très active, nous avons multiplié par 5 le budget de l'aide sociale du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le portant à près de 50 000 €. Nous renforçons notre soutien aux associations verdimornaises, prolongement bénévole de l'action municipale. Le tout, sans augmenter les impôts locaux ni recourir à un quelconque emprunt. Notre unique dette se soldera en 2018.

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

- Qu'est-ce que le budget ? C'est l'acte majeur de la vie de la collectivité. Il prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.
- Qui prépare le budget ? Le Maire en collaboration avec les élus, les services municipaux
- Qui vote le budget ? Le Conseil municipal.
- Quand le budget est-il voté ? Avant le 31 mars de l'année qu'il intéresse ou avant le 15 avril s'il y a eu des élections municipale ou nationale.
- Qui contrôle l'exécution budgétaire ? L'Etat via le Trésor public, la Préfecture et la Chambre régionale des comptes.
- Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ? Le Trésor public assure le paiement des mandats prescrit par le maire et l'encaissement des recettes.
- De quoi se compose le budget ? Une section de fonctionnement (dépenses courantes et récurrentes et la mise en œuvre des actions décidées par les élus) et une section d'investissement (opérations d'équipement d'envergure).

«Charlot» : le nouveau conseiller municipal

Tout d'abord nous remercions la population qui nous a fait confiance en élisant de façon éclatante Charles-Alfred MARCELLIN le 7 avril dernier à l'élection municipale partielle. Il siège, depuis, au conseil municipal. Ce verdimornais de 39 ans, au service du 3ème âge, s'occupe de transport de personnes à mobilité réduite.



Eclairage public : le Morne-Vert modernise son parc

En juillet, la mairie a signé une convention sur l'éclairage public avec le Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique (SMEM). L'objectif est triple : offrir un service de qualité aux verdimornais, rénover et mettre aux normes notre parc devenu vétuste et maîtriser la consommation de l'éclairage communal. Rappelons que l'éclairage public représente un poste de dépenses non négligeable (46 000 € en 2012).

VIE ASSOCIATIVE

Les Colibris se sont envolés pour la France



Les Colibris à la fête patronale en 2009

50 personnes de l'association Les Colibris sont parties en tournée dans l'hexagone pour un voyage de deux semaines du 12 au 26 juillet. L'objectif : promouvoir, à l'extérieur, la culture martiniquaise et le Morne-Vert en particulier.

Outre-Atlantique, nos concitoyens ont assuré le show. Dans le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Seine-Maritime et la Haute-Normandie, les habitants ont vu chatoyer les couleurs de la Martinique. A Toulouse, ils ont apprécié la ferveur des musiciens et danseurs du groupe à pied.

Au total, il a fallu réunir près de 50 000 euros pour financer ce voyage. Consciente de l'importance de cette mission, la municipalité du Morne-Vert y a contribué à hauteur de 4 000 €.

ENFANCE/JEUNESSE

Crèche Le Nid d'amour : une belle fête, entre originalité, tradition et joie

Le 28 juin dernier, la fête de fin d'année de la crèche du Nid d'amour battait son plein ! Toute l'équipe, animée par la directrice Yolène GRELET, s'est véritablement surpassée.

Les familles, le maire Lucien SALIBER, Angèle SERBIN 2^{ème} adjointe et Karine SALIBER conseillère municipale, ont assisté à des spectacles originaux rivalisant de créativité avec les metteurs en scène et décorateurs professionnels de la place.

Le thème de cette année : la mer et la plage. De petits pêcheurs tirant un long filet et un grand canot bleu sont d'abord arrivés sur scène ; suivis de marchandes de poissons en costume traditionnel, un *coui* juché sur la tête. Puis, est venu le tour des petits baigneurs. Enfin, les taties ont fait leurs adieux aux plus grands. Ils rejoindront les bancs de l'école maternelle à la rentrée prochaine. Habillés en écoliers, un cartable en carton sur le dos sur lequel on pouvait lire un avenir prometteur : « futur architecte », « expert comptable », etc. Tous chantaient l'alphabet en français puis créole au son du tambour. La fête s'est achevée sur un pot de départ fait maison : jus frais de fruits pays, pâtisseries originales...

Félicitations à cette équipe professionnelle qui, depuis plusieurs années, fait un nid douillet à nos petits oisillons pour, qu'un jour, ils s'envolent de leurs propres ailes !



La section des grands en pêcheurs

La parole à ... André ZÉBO



Marcel MAURICE

Le lundi 4 mars 2013, la Martinique et la petite et paisible commune du Morne-Vert apprenaient avec stupeur, tristesse et désolation la mort de Marcel MAURICE.

Le Morne-Vert a perdu un très grand maire, un très grand homme avec un cœur énorme. Il savait écouter, comprendre et répondre à toutes les situations perturbant la vie de ses administrés et la quiétude de ce petit coin de paradis.

Nous avons perdu un homme dont la générosité et la politesse n'avaient d'égales que l'humilité, la fidélité et la solidarité qu'il manifestait toujours à l'égard de sa population.

Ne fut-il pas aussi conseiller régional, conseiller général, en plus des différentes fonctions qu'il occupa dont la présidence du PACT* avec la même efficacité pour un mieux être des Martiniquais.

Il n'était pas Dieu, mais un homme exceptionnel dont le souvenir restera gravé dans la mémoire des Verdimornais, et j'espère, sans être béatifié, qu'un monument à son effigie sera très vite dressé dans la commune.

Dans un an environ, il y aura une campagne électorale pour les élections municipales. Je voudrais, ici, demander à tous les éventuels candidats, d'organiser et de participer à une campagne respectueuse des uns des autres afin qu'après, quelque soit le choix de la population, nous puissions faire honneur à celui qui nous aura servi si dignement pendant tant d'années, en restant unis.

Puisse notre futur maire être le garant de la cohésion, de la solidarité et de l'amitié qui ont toujours motivé la population du Morne-Vert.

**Protection Amélioration Conservation et Transformation de l'habitat*

Vie pratique

- **03 août** : remise des prix des lauréats reçus au Bac 2013 et accueil des vacanciers.

- **11 août** : marche organisée par l'association Case des Pitons (niveau 2, environ 3h). Départ (7h30) et arrivée : place Nelson Mandela à Mont Joli.

Infos : Emmanuel au 0696 32 30 57 ou Félix au 0696 92 04 70.

Un *ti-nen*/morue sera servi pour récompenser les randonneurs.

A noter...

Le paiement de la cantine et de la garderie aura lieu du 1^{er} au 9 août au CCAS (dispensaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).

Décès



NICOLEAU Louise Françoise Angèle Marie-Thérèse, veuve GARRAUD-REGUILLET (02/01)/ LOUIS-JOSEPH Cécilia (06/01)/ EDWIGE Eric Jean (16/01)/ FOSTAN Modeste Liliane (20/01)/ SUIVANT Anselme Léoné (01/02)/ JUBENOT Alcina Marie Anastasie, veuve DAVILA (26/02)/ MAURICE Marcel Nestor Alexandre (04/03)/ MOUSTIN Jean (19/03)/ GERMANY Angélique Sophie (25/03)/ RAMASSAMY Zéphirine Marie Louise, veuve DELET (25/03)/ FIDELIN Marie Nathalie (24/04)/ JACQUES Martine, veuve PULVAR (17/05)/ MÉPHANE Joël Sully (21/05)/ DUVENTRU Marie Louise, veuve ZEBO (26/05)/ LECHERTIER Ignace Claude (17/07).

Mariages



Jean-Baptiste Raymond MAINGÉ & Charles-Lise ANGEON, le 16 mai
Fabrice PAIN & Juliana MAIZEROI, le 6 juillet

Carnet